Ballon d'eau chaude sanitaire MDHW

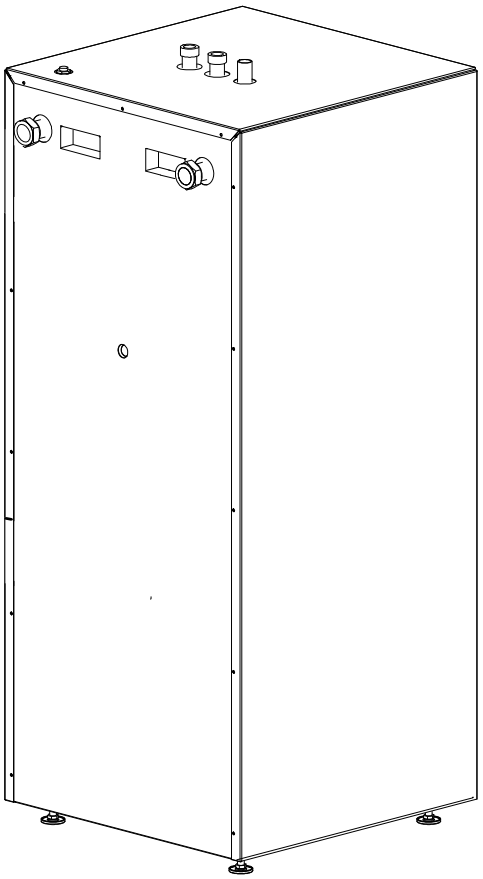

Instruction d‘installation et d‘utilisation

FR

Ballon d'eau chaude sanitaire

MDHW 232 (220 litres)

1) Anode en magnésium
2) Trappe de visite
3) Vidange du ballon d'eau chaude sanitaire
4) Purge de l'échangeur thermique à tubes
5) Tuyau de sonde d'eau chaude sanitaire

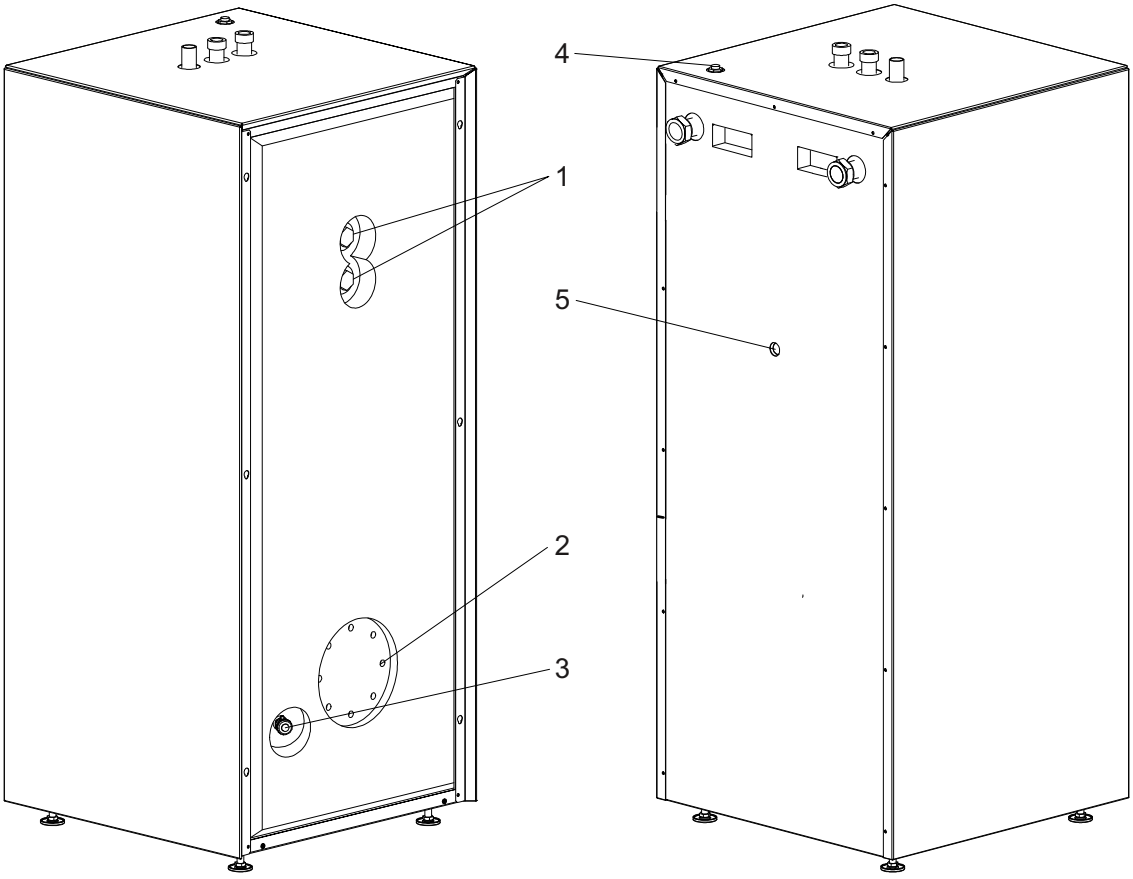

MDHW 335 (335 litres)

1) Anode en magnésium
2) Trappe de visite
3) Vidange du ballon d'eau chaude sanitaire
4) Purge de l'échangeur thermique à tubes
5) Tuyau de sonde d'eau chaude sanitaire (débit élevé)
7) Autre modèle de tuyau de sonde d’eau chaude sanitaire (à consommation optimisée)
8) Chauffage électrique d’appoint pour eau chaude sanitaire (cartouche chauffante)
9) Boîtier électrique

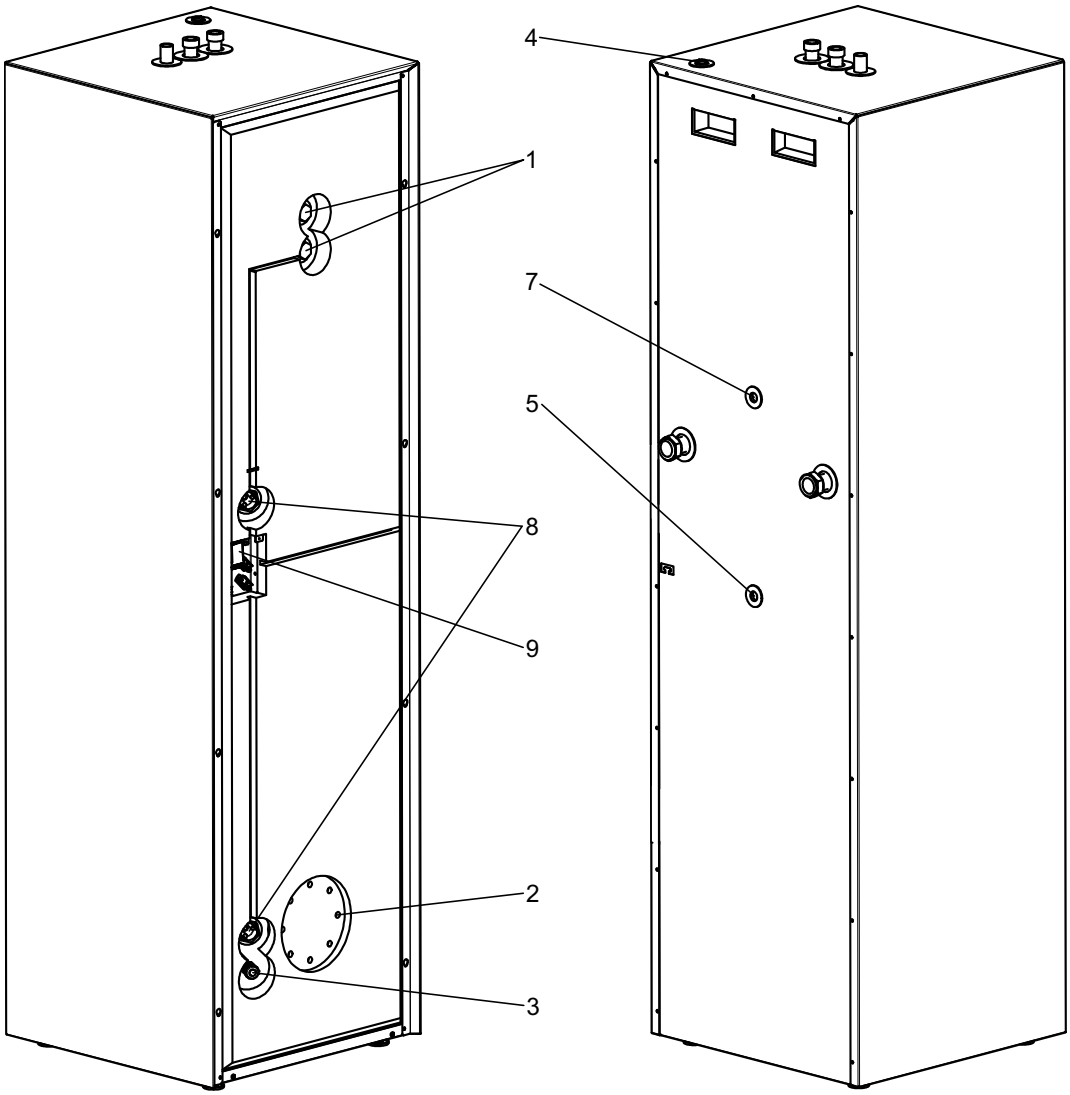

4.3 Ballon d'eau chaude sanitaire

Le transport vers l'emplacement définitif doit de préférence s'effectuer sur une palette.

Pour soulever le ballon de la palette, il est possible de le faire basculer vers l'arrière, puis de le soulever au niveau des poignées arrière (en haut) et avant (en bas).

Le panneau avant du ballon peut être démonté pour les travaux de maintenance. À cet effet, il suffit de desserrer les deux vis du bas (devant), de pousser la tôle frontale d'env. 10 mm vers le haut, puis de la retirer par l'avant.

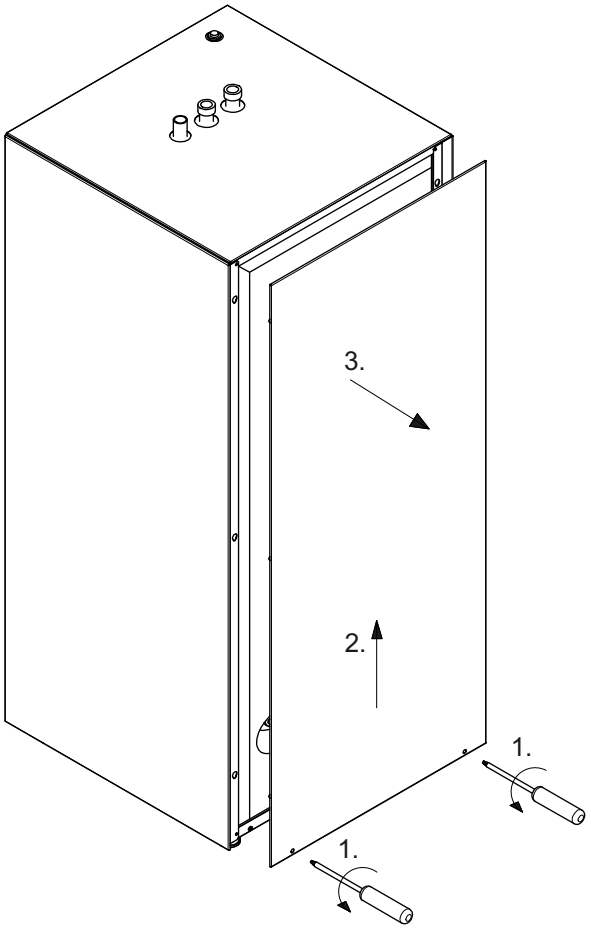

5.2 Unité intérieure et ballon d'eau chaude sanitaire

L'unité intérieure et le ballon d'eau chaude sanitaire doivent être installés dans un local sec à l'abri du gel, sur une surface plane, lisse et horizontale. Le châssis de l'unité intérieure doit être bien en contact avec le sol sur toute sa circonférence afin de garantir une isolation sonore suffisante. Le ballon d'eau chaude sanitaire peut être parfaitement aligné sur l'unité intérieure grâce à ses pieds réglables. Le sol doit présenter une capacité portante suffisante pour résister au poids de la pompe à chaleur et de l'eau chaude.
Les deux unités doivent être placées de sorte qu'une éventuelle intervention SAV puisse s'effectuer sans problème. Ceci est garanti si l'on respecte une distance d'1 m devant et sur le côté droit de la pompe à chaleur.

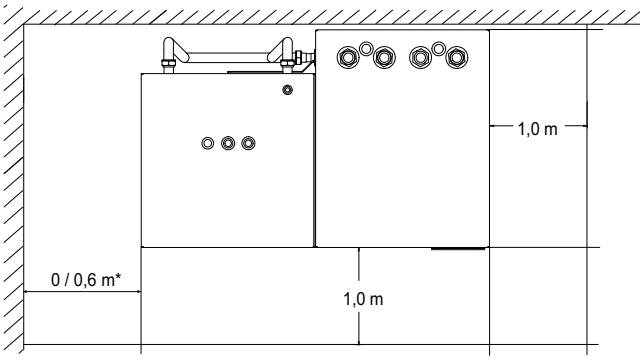

* 0 m pour MDHW 232
0,6 m pour MDHW 335

Dans le cas de l'installation en angle représentée ci-avant, il n'est possible de procéder à l'installation du ballon d'eau chaude sanitaire qu'après les raccordements hydraulique, électrique et frigorifique.

Les flexibles de départ et de retour vers le ballon d'eau chaude sanitaire doivent d'abord être fixés à l'unité intérieure avant d'être raccordés au ballon par le haut une fois celui-ci positionné.

La sonde d'eau chaude sanitaire préinstallée sur l'unité intérieure doit être insérée dans le doigt de gant prévu à cet effet au dos du ballon. Dans le cas du ballon d'eau chaude sanitaire (MDHW 335) à chauffage électrique d'appoint, deux doigts de gant se trouvent au dos du ballon, à une hauteur différente, pour le montage de la sonde d'eau chaude sanitaire.

Pos. 5 : position du bas pour les débits élevés.

Pos. 7 : position du haut pour le fonctionnement à consommation optimisée.

Ensuite, il est possible de procéder au raccordement de l'eau chaude sanitaire et de l'eau froide. Il est recommandé d'utiliser des raccords faciles à ouvrir pour les réparations.

Le local d'installation ne doit jamais être exposé au gel ou à des températures supérieures à 35 °C.

Raccordement de l'eau chaude sanitaire

L'installation et la mise en service doivent être effectuées par une entreprise spécialisée agréée. Il faut contrôler le bon fonctionnement et l'étanchéité de toute l'installation, y compris les pièces montées en usine. Le réservoir émaillé selon DIN 4753 est conçu pour contenir une eau potable de qualité courante.

Les matériaux suivants peuvent être utilisés pour le circuit consommateur :

- Cuivre
- Acier inoxydable
- Laiton
- Matière plastique

Lors de l'installation du circuit d'eau potable, veiller en outre à suivre les consignes de la directive de l'office fédéral allemand pour l'environnement (UBA) (liste positive). Les incompatibilités avec les matériaux utilisés dans le circuit d'eau chaude sanitaire (côté client) peuvent provoquer un phénomène de corrosion et donc des dommages. C'est notamment le cas si des matériaux zingués et des matériaux contenant de l'aluminium sont associés. Prévoir un filtre approprié si l'eau utilisée pour le fonctionnement de la pompe est susceptible de contenir des impuretés.

Les surpressions de service indiquées sur la plaque signalétique ne doivent pas être dépassées. Le cas échéant, le montage d'un détendeur est nécessaire.

Avant la mise en service, s'assurer que l'alimentation en eau est assurée et le ballon rempli.

Le ballon d'eau chaude sanitaire doit être équipé par le client d'une vanne de sécurité à diaphragme à ressort, dont les composants ont été vérifiés. Aucun dispositif d'arrêt ne doit être installé entre le ballon et la vanne de sécurité. Contrôler à intervalles réguliers le bon fonctionnement de la vanne.

- L'échangeur thermique à tubes lisses doit être rincé à l'eau avant le raccord des conduites d'eau de chauffage.
- Les surpressions de service indiquées sur la plaque signalétique ne doivent pas être dépassées. Le cas échéant, le montage d'un détendeur est nécessaire.
- Les installateurs spécialisés agréés sont seuls habilités à intervenir au niveau des branchements électriques, et ce conformément au schéma de câblage. Il faut impérativement respecter les prescriptions de la société d'électricité ainsi que les prescriptions VDE.

Il est recommandé de confier l'entretien annuel de l'installation à une entreprise spécialisée.

⚠ ATTENTION!

Conformément aux recommandations du DVGW (association allemande de l'industrie du gaz et des eaux), le SAV est chargé de contrôler (et remplacer le cas échéant) l'anode en magnésium une première fois au bout de 2 ans, puis à intervalles appropriés. (remplacer l'anode si le courant de protection est inférieur à 0,3 mA)

Raccordement du ballon d'eau chaude sanitaire

La sonde d'eau chaude sanitaire est déjà raccordée dans le régulateur de la pompe à chaleur. Il ne reste plus qu'à la monter à la position correspondante. Dans le cas du ballon d' eau chaude sanitaire (MDHW 335) à chauffage électrique d' appoint pour eau chaude sanitaire (cartouche chauffante), relier la tension de puissance sur la fiche +A420-X1 fournie et brancher. La ligne de commande, qui sort à l'arrière du ballon, doit être branchée dans le boîtier électrique du circuit hydraulique (+A200) à l'em-placement correspondant à sa couleur et ses inscriptions.

Nettoyage du ballon d'eau chaude sanitaire

Il est recommandé de nettoyer le ballon et de contrôler le dispositif une fois par an.

Contrôler à intervalles réguliers le bon fonctionnement de la vanne de sécurité. Il est recommandé de confier l'entretien annuel à une entreprise spécialisée.

Le spécialiste est chargé de contrôler (et remplacer le cas échéant) l'anode en magnésium une première fois au bout de 2 ans, puis à intervalles appropriés. (remplacer l'anode si le courant de protection est inférieur à 0,3 mA)

Vous pouvez économiser beaucoup d'énergie en choisissant le mode de fonctionnement le mieux adapté. En mode pompe à chaleur, la température de l'eau chaude sanitaire doit atteindre env. 50 °C.

Informations sur les appareils : ballon d'eau chaude sanitaire

Désignation technique et référence de commande			MDHW 232	MDHW 335
Caractéristiques techniques				
Matériau			Acier ; émaillé selon DIN 4753	Acier ; émaillé selon DIN 4753
Volume du ballon		**litres**	220	355
Capacité nominale		**litres**	199	330
Surpression de service max.		**bar**	10	10
Dimensions de l'appareil	**sans raccords**	**H x l x L en mm**	1400 x 600 x 600	2100 x 600 x 600
Raccords **Eau froide / eau chaude sanitaire / bouclage ECS**		**pouces**	Filet ext. R 1" / filet ext. R 1" / filet ext. R 3/4"	Filet ext. R 1" / filet ext. R 1" / filet ext. R 3/4"
Surface d'échange thermique		**m²**	3,21	3,6
Pertes statiques selon DIN EN 12897 / classe		**kWh / 24 h / -**	1,15 / B	1,63 / B
Classe d'efficacité énergétique production d'ECS / cycle soutirage			A / XL	
Quantité d'eau chaude utilisable selon DIN EN 16147 (température ballon 55 °C)		**litres**	305	

Schéma coté du ballon d'eau chaude sanitaire MDHW 232

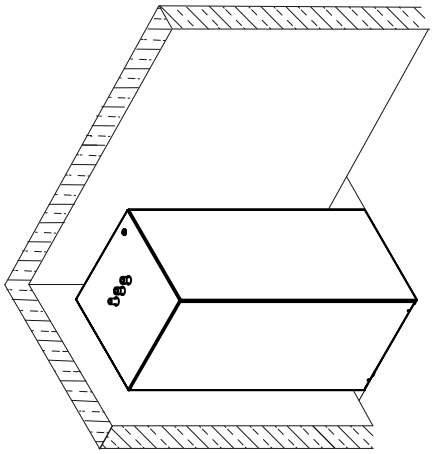

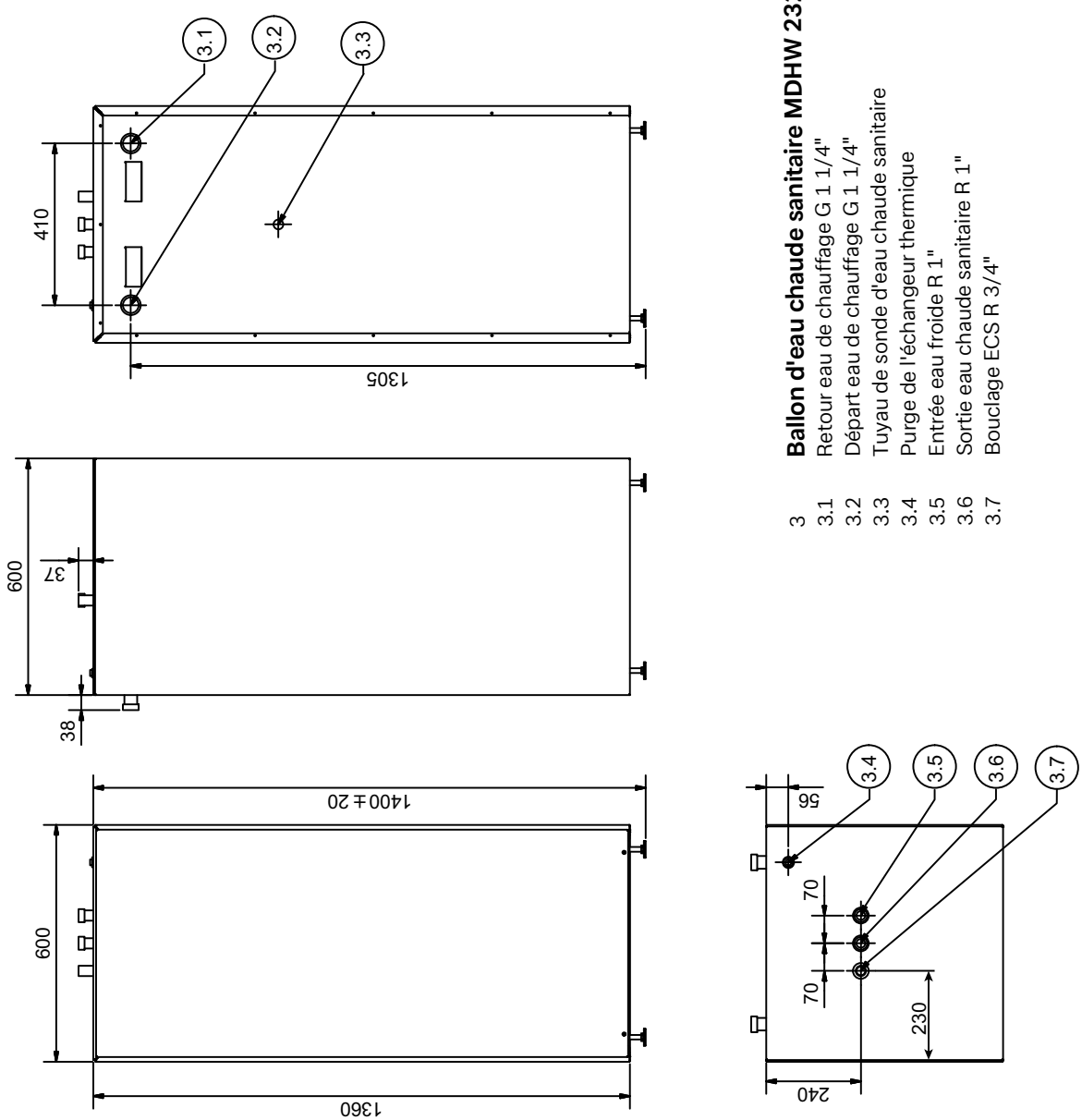

Ballon d'eau chaude sanitaire MDHW 232

3	
3.1	Retour eau de chauffage G 1 1/4"
3.2	Départ eau de chauffage G 1 1/4"
3.3	Tuyau de sonde d'eau chaude sanitaire
3.4	Purge de l'échangeur thermique
3.5	Entrée eau froide R 1"
3.6	Sortie eau chaude sanitaire R 1"
3.7	Bouclage ECS R 3/4"

Schéma coté du ballon d'eau chaude sanitaire MDHW 335

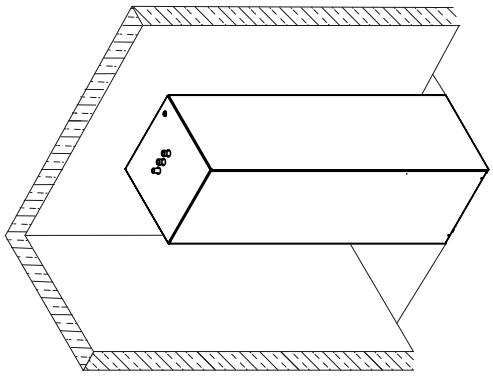

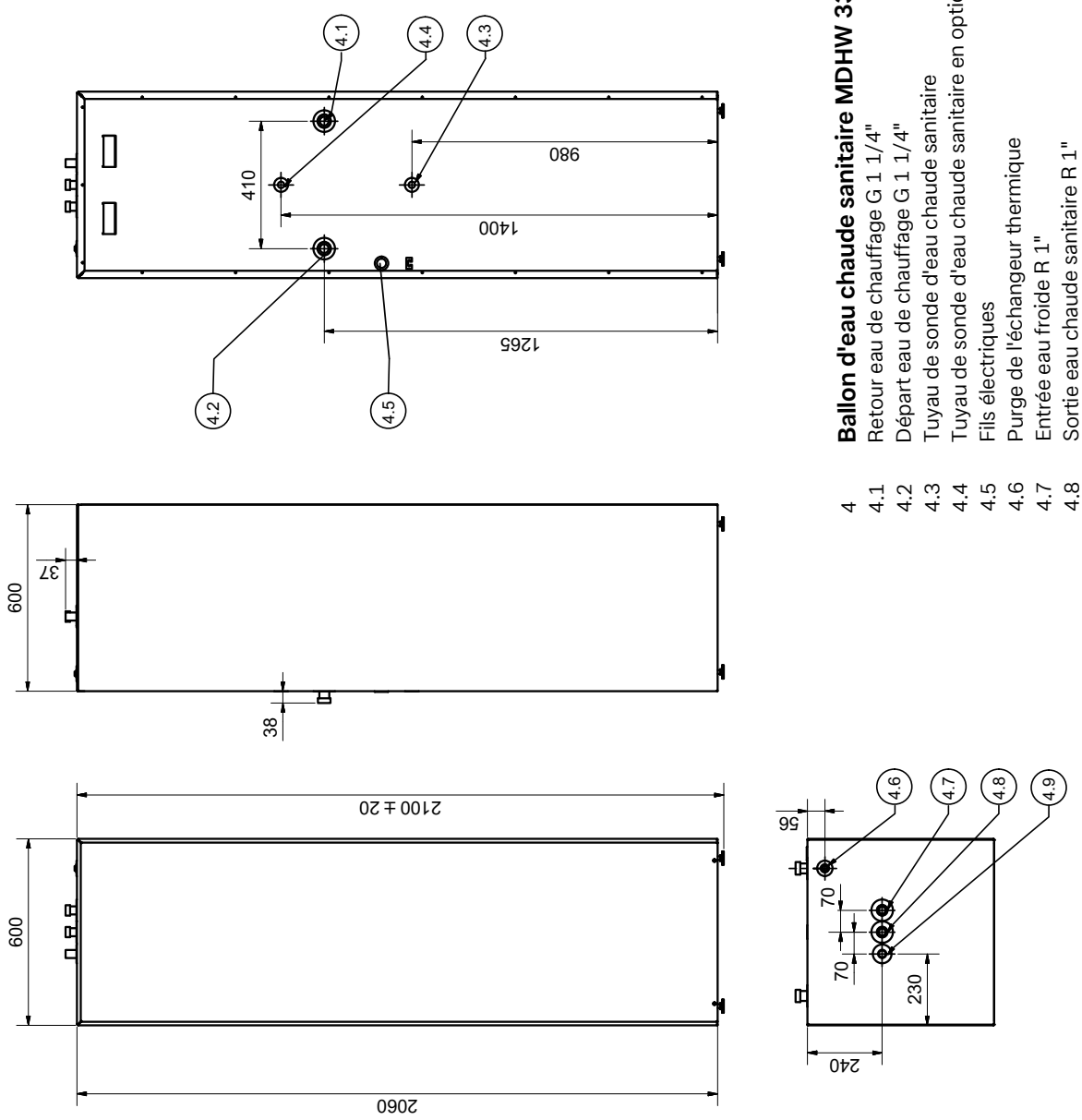

Ballon d'eau chaude sanitaire MDHW 335

4	Retour eau de chauffage G 1 1/4"
4.1	Départ eau de chauffage G 1 1/4"
4.2	Tuyau de sonde d'eau chaude sanitaire
4.3	Tuyau de sonde d'eau chaude sanitaire en option
4.4	Fils électriques
4.5	Purge de l'échangeur thermique
4.6	Entrée eau froide R 1"
4.7	Sortie eau chaude sanitaire R 1"
4.8	Bouclage ECS R 3/4"
4.9	

14 Garantie

Indications générales

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouvel appareil et vous remercions de votre confiance.

Nous attirons votre attention sur le fait que les fonctionnalités initiales de votre appareil seront mieux maintenues par un contrôle et un entretien réguliers. Votre nouvel appareil nécessite peu d'entretien, mais il n'en n'est pas exempt. C'est pourquoi nous recommandons de souscrire un pack de services incluant la télésurveillance à l'expiration de la garantie. Vous trouverez davantage d'informations sur www.waltermeier.com/smart-guard.

Votre installateur et notre réseau de service à la clientèle restent évidemment à votre disposition.

Conditions de garantie

L'utilisation de l'appareil est soumise aux Conditions Générales de vente, de livraison et de garantie de Walter Meier (Climat Suisse) SA, ainsi qu'aux conditions de garantie du distributeur des produits OERTLI. Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle pour les défauts de fabrication depuis la date d'achat indiquée sur la facture de l'installateur.

La période de garantie est indiquée dans notre liste des prix. Le fabricant ne peut pas être tenu responsable des dommages qui peuvent être attribués à un usage inapproprié de l'appareil, à l'absence d'entretien, un entretien inapproprié ou à l'installation incorrecte de l'appareil.

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages matériels, immatériels ou personnels découlant d'une installation qui ne respecte pas :

- les dispositions légales ou réglementaires ou les exigences des autorités locales
- les dispositions nationales ou locales, en particulier celles concernant l'installation / l'équipement
- nos instructions et recommandations d'installation, en particulier concernant l'entretien régulier des appareils
- une exécution professionnelle.

Notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses par notre service à la clientèle à l'exclusion des frais de travail, de déplacement et de transport.

Pendant la période de garantie, le propriétaire de l'installation a le devoir de signaler sans délai les dysfonctionnements et les défauts, indépendamment de la télésurveillance.

Notre garantie ne couvre pas l'échange ou la réparation de pièces en cas d'usure normale, de l'intervention de tiers non-qualifiés, de contrôle ou d'entretien manquant ou insuffisant, de sources de courant non-conforme ni de l'utilisation d'une qualité d'eau non-conforme aux recommandations de la norme DIN 2034 ou de la directive SWKI-BT102.

Le démontage d'éléments de construction comme les moteurs, les pompes, les électrovannes, etc. ou la connexion a posteriori à des systèmes de télésurveillance, de commande à distance ou d'optimisation ne répondant pas à la notice de montage et d'emploi entraînent la perte de la garantie. Les droits basés sur la directive européenne 99/44/EWG, transformée en décret-loi n° 24 du 2 février 2002, publié au J.O n° 57 du 8 mars 2002, demeurent valables.

Meier Tobler AG
Bahnstrasse 24
8603 Schwerzenbach
Schweiz

Sous réserve d’erreurs et modifications

+41 44 806 41 00
www.meiertobler.ch